



Le mardi 15 décembre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 9 décembre 2020 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Maire, a délibéré.

La délibération affichée

le : **16 DEC. 2020**

et transmise à la Préfecture

le : **18 DEC. 2020**

est exécutoire

le : **18 DEC. 2020**

Présents (40) : M. Gil AVEROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, M. Damien NOEL, Monsieur Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Mme Lucie MOREAU, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Excusé(s) (3) : M. Christophe BAILLIET ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID ayant donné procuration à Mme Imane JBARA-SOUNNI.

— **10 : Budget primitif 2021 - Budget annexe lotissement communal Bitray tranche 1 de la commune de Châteauroux**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2312-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil municipal du 18 novembre 2020 ;

Il vous est proposé d'arrêter le budget prévisionnel 2021 du budget annexe lotissement communal Bitray tranche 1, à 1 414 340,66 €.

Les sections s'équilibrent à hauteur de 707 170,33 € pour le fonctionnement et à hauteur de 707 170,33 € en investissement.

Les travaux de ce lotissement seront réalisés en grande majorité sur l'exercice 2021.

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	707 170,33 €	0 €
Mouvements d'ordre	0 €	707 170,33 €
<b>Total mouvements budgétaires</b>	<b>707 170,33 €</b>	<b>707 170,33 €</b>

Les mouvements d'ordre en recettes de fonctionnement correspondent à l'intégration dans le stock des travaux.

Les mouvements réels en dépenses de fonctionnement correspondent à des travaux permettant l'aménagement du lotissement.

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	0 €	707 170,33 €
Mouvements d'ordre	707 170,33 €	0 €
<b>Total mouvements budgétaires</b>	<b>707 170,33 €</b>	<b>707 170,33 €</b>

Les mouvements réels en recettes d'investissement correspondent au versement de l'avance par le budget principal.

Les mouvements d'ordre en dépenses d'investissement correspondent à l'intégration dans le stock des travaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le budget primitif 2021 du budget annexe lotissement communal Bitray Tranche 1.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.



Châteauroux, le 17 décembre 2020

Le Maire,

Gil Avérous